M. LE PRÉSIDENT. En conséquence, la parole est à M. le D' Gaëtan Delaunay, qui est inscrit le premier pour parler sur cette question.

DES DIFFÉRENCES QUI EXISTENT

ENTRE LA RACE, LE PEUPLE, LA NATION, LA NATIONALITÉ ET L'ÉTAT.

M. le D' Gaëtan Delaunay. Selon moi, Messieurs, la race est biologique; la

nation et l'État sont sociologiques.

Il y a lieu d'établir une distinction entre les mots race et société. Nous voyons des races dans les règnes végétal et animal. Il y a de nombreuses espèces et de nombreuses races de plantes et d'animaux; mais certaines de ces plantes, certains de ces animaux seulement vivent en société; car, si nous nous occupons des sociétés humaines spécialement, il n'en est pas moins vrai qu'au point de vue de l'histoire naturelle, dont parlait M. Madier de Montjau, il existe, dans le règne animal et dans le règne végétal, des sociétés dont l'étude est très intéressante et devrait, selon moi, former la base de l'étude des sociétés humaines.

Les hommes vivent en société, je le veux bien, mais si je vous disais qu'il y a beaucoup plus de plantes et d'animaux vivant en société que d'hommes, vous comprendriez que cette étude de la sociologie végétale et animale devrait précéder l'étude des sociétés humaines.

Quant à présent, j'insiste sur cette distinction qu'il y a lieu d'établir entre les races et les sociétés.

Il y a des animaux, des végétaux qui vivent individuellement en dehors de tout groupe.

Certains de ces êtres, au contraire, sont groupés, forment des sociétés, et alors nous nous trouvons en présence d'une étude nouvelle, celle qui s'applique à ces groupes d'êtres organisés, qu'il s'agisse de végétaux ou qu'il s'agisse d'animaux.

Mais l'étude la plus intéressante pour nous est évidemment celle qui s'oc-

cupe des groupes d'hommes.

Eh bien! parmi ces groupes, je crois qu'il y en a d'autres que la nation et l'État, je crois qu'il y en a qui passent avant eux, qui en sont la base et qui sont compris dans ceux-là. Ainsi, quand les êtres se groupent, c'est d'abord pour former la famille; la famille est le premier groupe qu'on rencontre, c'est la base de toutes les sociétés.

Les familles se groupent ensuite pour former ce qu'on appelle la gens, la maison, et ces maisons se groupent elles-mêmes pour former une tribu; ces tribus, lorsqu'elles viennent à se grouper, à s'associer entre elles, forment ce qu'on appelle la nation. Cette nation est plus ou moins importante; elle comprend tantôt des milliers, tantôt des millions d'individus; je tenais à bien marquer les termes de ces groupements.

Considérons les sociétés inférieures.

La tribu des Mincopies est formée d'environ 80 personnes. Eh bien! tous ces individus se ressemblent; de même les animaux inférieurs sont composés

de cellules semblables. Nous cherchons s'il y a là des organes, des fonctions différentes; pas le moins du monde. Tous ces individus, dis-je, se ressemblent, si bien qu'on peut couper cela en morceaux; ce qui restera pourra, en se multipliant, reformer un animal.

De même, dans les tribus, il n'y a pas de fonctions sociales différentes, il n'y a qu'une sorte de consensus.

Dans la nation, au contraire, qui est un groupe, une société supérieure à la tribu, nous trouvons des fonctions différentes. Nous avons des individus qui cultivent la terre, ce sont les agriculteurs; j'ajoute que l'agriculture est la première fonction qui apparaît dans la formation des sociétés.

M. Schoebel. Ce n'est pas l'agriculture, mais la chasse. Je demande la parole.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. C'est cette fonction qui fournit les éléments, la matière première nécessaire à la société.

Qu'arrive-t-il ensuite? Nous voyons apparaître une autre fonction dans la nation; cette fonction, c'est l'industrie qui transforme la matière première en produits assimilables et qui est analogue à la digestion des animaux.

M. LE PRÉSIDENT. Nous ne cherchons pas à indiquer les périodes successives de formation des races, des tribus, des nationalités. Nous cherchons à définir quelques termes sur lesquels il est indispensable de bien s'entendre quand on traite de questions ethnographiques. Je vous prie de vouloir bien vous renfermer dans la question.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Je demanderai alors, pour terminer, de faire observer ceci, pour montrer la distinction à établir entre race et société: c'est qu'il y a des sociétés formées de plusieurs races, et non seulement parmi les hommes, mais parmi les animaux.

Si vous étudiez les sociétés de fourmis par exemple, vous voyez qu'il y a des fourmis qui commandent, d'autres qui sont réduites en esclavage; ce sont deux races différentes. La dernière est une race qui a été conquise et réduite en esclavage. Néanmoins tout cela forme une société, et il y a des fourmis qui remplissent des rôles différents.

Eh bien! parmi nos sociétés humaines, je crois que la majorité est formée de plusieurs races. Il est probable que les Mincopies, par exemple, dont je vous parlais tout à l'heure, sont formés d'une même race. Dans les sociétés, telles qu'elles sont organisées, les sociétés supérieures comme les sociétés européennes, nous voyons des multitudes de races et de variétés. Malgré cela, ces sociétés sont organisées; elles possèdent toutes les fonctions dont je voulais parler tout à l'heure.

La distinction que je voulais établir entre la nation et l'État, c'est que la nation est un groupe d'individus organisés en société. L'État, lui, représente une fonction; il représente une fonction correspondant en biologie à l'innervation; j'aurais désiré justement vous montrer en quelques mots ce parallèle qui est étonnant, et sur lequel on a insisté depuis quelques années, entre les sociétés et les êtres vivants. L'agriculture, qui fournit la matière première,

n'est pas autre chose, au point de vue abstrait, au point de vue de la fonction, — je ne parle pas au point de vue de l'organe, — que l'alimentation qui fournit la matière première à l'animal.

M. LE PRÉSIDENT. Nous sortons tout à fait de l'ordre du jour.

M. le D' Gaëtan Delaunay. Je voulais montrer le rôle joué par l'État, et je ne vous demande que quelques instants pour terminer. L'industrie, qui transforme cette matière première, n'est pas autre chose que l'appareil digestif qui transforme la matière fournie par l'alimentation en produits assimilables. Le commerce, qui fait circuler partout, qui met à la portée de tous les individus cette matière transformée, n'est pas autre chose que la circulation qui existe chez tous les animaux et qui met les liquides nutritifs à la portée de tous les éléments anatomiques.

Enfin l'État, comme je vous le disais, n'est pas autre chose que l'innervation, que le système nerveux. Je ne veux pas pousser plus loin le parallèle, mais je serais heureux, si l'on pouvait m'accorder du temps, de montrer que les lois de l'organisation sont exactement les mêmes en sociologie qu'en biologie.

M. Madier de Montjau. D'accord.

M. LE PRÉSIDENT. La parole est à M. Madier de Montjau pour une observation.

M. Madier de Montjau. Je suis, je pourrais dire nous sommes tous d'accord à reconnaître les dernières paroles de M. le Dr Gaëtan Delaunay comme vraies. Je me confesse incapable d'exprimer les mêmes idées aussi scientifiquement au point de vue biologique, mais je sens clairement la justesse de ce parallèle.

Qu'un individu soit simple ou collectif, il a un fonctionnement qui, si on l'étudie, repose sur des nécessités, sur des forces et sur des moyens profondément identiques au fond, quoique dissemblables dans la forme et dans les proportions.

Mais la question est simplement celle-ci : c'est de se rendre clairement compte, pour la facilité des discussions ultérieures, de la valeur de ces mots : race, nation et État.

En bien! un individu collectif, quelle que soit sa magnitude, et un individu simple, quelles que soient sa petitesse et l'imperfection du développement de cette individualité, sont des choses identiques au fond. Nous sommes donc obligés de bien nous fixer sur la valeur de ces mots: race, tribu, nation, État. J'essayerai de le faire en montrant surtout qu'il y a des races qui ne constituent pas des nations; il y a des races qui en constituent une seule, il y a des races qui en constituent plusieurs.

Les Slaves sont une race. Cette race constitue un très grand nombre de nations qu'il faut être un panslaviste enragé pour vouloir confondre a priori et a posteriori.

Des races complètement différentes se sont fondues en France et y subsistent

au fond virtuellement; mais, transformées ou non transformées, elles se sont absorbées dans un individu collectif qu'on appelle la nation.

Eh bien! le mot race est un fait biologique. Quant à une nation, c'est un assemblage d'hommes, de tribus, de race quelconque, homogène ou non homogène, mais que nous ne pouvons pas appeler simplement une masse fortuite quand nous y attachons l'idée de nation.

L'idée de nationalité implique une certaine histoire; elle implique un fonctionnement actuel.

Quand les peuples qu'on appelait les Turcs, les Vandales ou les Huns débordèrent sur l'Europe, la première idée de l'ignorance fut que c'était purement et simplement une race. Cette race n'était pas aussi homogène qu'on le croyait, tant s'en faut, et la dernière parole de M. Urechia et d'un autre de nos membres nous montrant les Turcs traînant à leur suite, au Nord et au Midi, tantôt en Turquie même, tantôt en remontant, selon les besoins de la poursuite et de la conquête, des Moscovites, des Roumains ou des Grecs, nous montre bien que ce n'était pas une race pure. Mais il y a une chose qui frappe, c'est ce fonctionnement commun de ravage, de pillage.

On n'appella pas ces peuples un *Etat*, parce qu'il n'y avait pas de territoire; on ne les appela pas *État*, parce qu'on ne se rendait pas compte de leur organisation intérieure; on ne les appela pas *État*, parce qu'ils n'avaient aucuns rapports internationaux autres que le massacre et le vol, mais on les appela nation.

Et à peine les eut-on vus en fonctionnement qu'on les appela nation. Le caractère de la nation, par conséquent, c'est d'être une masse d'hommes, d'une certaine quantité d'hommes, avec un fonctionnement saisissable. Quant à l'État, il implique précisément la constatation d'un certain organisme, d'un certain développement régulier avec des fonctions intérieures déterminées et des relations extérieures reconnaissables.

L'idée de souveraineté ne s'attachant pas à l'idée de race et s'attachant mal à l'idée de nation, elle s'attachera immédiatement à l'idée d'État.

Je ne veux pas pousser plus loin ce parallèle, ce serait avoir l'air de faire une leçon sur un sujet qui est à l'étude. Je me borne à dire ceci : que je crois bonne la rédaction de ceux qui ont posé la question : je crois qu'il s'agit purement et simplement de déterminer quelle est, dans le parler vulgaire, la valeur de ces expressions, et je crois avoir commencé de le déterminer.

M. LE PRÉSIDENT. La parole est à M. Schœbel.

M. Schoebel. Je conteste l'assertion qui représente les animaux s'accroissant de la même façon que les hommes, et leurs facultés se développant selon les mêmes lois. Pour les animaux, les lois sont inflexibles et l'initiative individuelle ne les modifie jamais: les bancs de mollusques des côtes du Groënland apparaissent identiques aux groupes de la même espèce sur les côtes de l'Espagne. Ce n'est qu'après un certain développement et des modifications qui ne sont pas le fait de l'animal lui-même, mais qui l'atteignent sans qu'il s'en doute, que les différences se manifestent. A la base, il y a uniformité.

En ce qui concerne le sens à donner aux mots nation et race, je pense que

la race repose sur un fait physique et naturel, spécialement sur le fait de la génération, et j'entends par nation la réunion de races différentes aspirant à l'unité sociale et politique.

M. l'abbé de Meïssas. Je ne puis admettre l'assimilation que l'on fait de l'agrégation des mollusques avec les véritables sociétés; la juxtaposition ne constitue pas l'état social; l'état collectif, mais inconscient, n'est même pas un rudiment de société; ce n'est qu'un fait brutal et contingent.

M. Castaing. Observation très juste: un accident a déterminé la position d'une huître, un autre accident détermine sa place, et ni dans l'un ni dans l'autre cas, il peut n'y avoir aucune modification, et il n'y a aucune conscience d'un fait qui ne constitue pas même une association.

M. l'abbé de Meïssas. La race est la somme des individus ayant les mêmes caractères physiques et provenant d'une même souche. La nation est une agrégation d'individus vivant sous le même régime politique.

M. LE PRÉSIDENT. La parole est à Mmc Clémence Royer.

M^{me} Clémence Royer. Je crois, Messieurs, que nous sommes, sur cette question, bien près d'être tous d'accord, à quelques nuances près. Nous différons seulement par des définitions de mots relativement à la dénomination des groupes, des groupements; question qui, peut-être, est encore un peu pendante pour nous.

Il s'agit, en effet, de déterminer cette dénomination, ces limites; nous sommes tous d'accord que la race est un fait physique, biologique, un fait fatal; on est fils de quelqu'un, ceci est une vérité que personne ne peut révoquer en doute. (Sourires.)

Eh bien! si on est fils de quelqu'un, on a une race, une généalogie; elle est pure ou mélangée, peu importe, ou est d'une race quelconque. On a aussi un type quelconque, peut-être plus ou moins abâtardi, flottant, peu importe, on a toujours un type, c'est un fait biologique.

Dans l'histoire du développement social de l'humanité, il est évident cependant qu'à l'origine de toute société, la race se confond sensiblement avec la nation. A l'origine, je ne dirai pas de la nation, car elle ne porte pas encore ce nom, mais de la tribu, la race est essentiellement pure.

Tant que l'humanité reste à l'état chasseur, pastoral, nomade, tant que les sociétés humaines ne sont pas enracinées au sol par l'agriculture et les grandes constructions urbaines, la tribu reste essentiellement ethnique.

Dans les sociétés d'ensemble qui ont toujours plus ou moins une souche commune, il se forme des rameaux, des branches qui viennent se rattacher les unes aux autres par des liens plus ou moins prochains et dont l'origine est commune. Le mot peuple n'est autre chose que le mot de nation, et même dans les temps antiques, le mot de nation se confond avec celui de race. Le mot grec Édvos signifie aussi bien race que nation; les anciens appliquaient cette idée que l'on est toujours fils de quelqu'un non seulement aux individus, mais aussi aux peuples. Vous voyez ainsi les quatre fils d'Hellen devenant pères

de quatre tribus; toutes les généalogies des villes avaient un point de départ semblable.

A une époque encore très rapprochée de nous, la nation était considérée comme un rameau ethnique descendant en général d'un même père; cette croyance était fausse la plupart du temps et cette ethnologie devenait une véritable mythologie; elle s'est cependant perpétuée jusqu'à une époque très récente, je le répète, puisque vous voyez encore un certain nombre de nos grands historiens français regardant les Francs comme les petits-fils de Francus.

Il faut tenir compte de ce fait que, tant que les races restent à l'état nomade, il n'y a généralement pas de nation constituée, mais seulement des tribus ethniques. Elles ne séjournent pas toutes au même endroit, mais elles sont toutes à peu près de même race; elles ont, comme on l'a très bien fait remarquer, des traits communs, mais pas cette division de fonctions dont on parlait. C'est là une théorie aussi vraie pour les sociétés que pour les groupes d'individus et qui est d'une grande utilité pour la philosophie de l'histoire.

Dans les tribus ethniques, il n'y a pas de différenciation entre les divers représentants de la nation. Mais lorsqu'on arrive, par la fédération des tribus, par la fédération ethnique, à la constitution de la nation, alors on a non seulement une nation proprement dite, mais on pourrait presque dire un État, parce qu'enfin on y trouve l'organisme, la conquête, la défense, l'action commune, etc... Et cependant, ce qui constitue la nation, c'est un fait tout sociologique, économique; fait physique et fatal, consistant dans l'enracinement au sol des agriculteurs, dans le groupement géographique.

Les tribus fédérées ne deviennent nation que lorsque, par l'appropriation du sol, la société s'enracine sur certaines de ses portions, et se crée par conséquent des frontières géographiques, parce qu'alors, sitôt enracinées, les tribus deviennent propriétaires, et n'ont plus besoin d'aller çà et là, au loin, au gré de la famille qui les pousse et les sollicite, cherchant de meilleurs pâturages pour les troupeaux, ou des districts de chasse plus importants. Une fois qu'elles sont enracinées, il faut qu'elles se défendent, il faut qu'elles deviennent militaires, et même souvent conquérantes, pour ne pas être conquises. Il leur faut donc toute une organisation qui leur était inutile à l'état nomade.

Dans cet état, il y a une sorte de nécessité politique et sociale à ce que le domaine, le territoire de la nation, soit pour ainsi dire conquis.

Les tribus ethniques peuvent rester enclavées les unes dans les autres; il en résulte parsois des guerres, mais elles conservent leur individualité sur leur territoire.

Dans un Etat d'agriculteurs, il faut qu'une certaine étendue du sol soit délimitée par des frontières géographiques: c'est là une question de tactique militaire; pour la même raison, il faut autant que possible que toutes les tribus soient contiguës; alors la nation est constituée, elle est alors capable de prendre ces grands développements que nous pouvons observer dans les civilisations supérieures qui, de leur côté, une fois arrivées à ce développement social, se différencient et peuvent renfermer des éléments ethniques très différents. Ces éléments se divisent même de plus en plus, par l'effet de ce système de différenciation que nous avons nommé économie politique. M. LE PRÉSIDENT. Nous pourrons réunir les questions que vous venez de poser à celles inscrites au programme; mais nous ne devons pas en ce moment élargir encore la question, et je viens vous supplier de vouloir bien vous renfermer strictement dans le cadre que nous nous sommes fixé. Vous vous êtes servie du terme de nation et nous sommes d'accord; si vous vous étiez servie du mot nationalité, nous ne le serions plus; race et nation, ce n'est pas la même chose; nation et nationalité, ce n'est pas la même chose non plus.

Dans une discussion à laquelle vous-même avez pris part, dans une de nos dernières séances, on a reconnu la nécessité d'établir une distinction entre ces deux mots pour la discussion de notre programme.

M^{me} Clémence Royer. Je viens de voir sur le programme quelles sont à peu près les questions posées, et elles peuvent être parsaitement réunies; on peut les traiter à un point de vue ou à un autre. Maintenant, pour répondre à l'observation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, je vous dirai que je trouve cette distinction bien subtile. Que l'on distingue entre nation et état, cela est très important et je le conçois; entre nation et race, je le comprends encore; que l'on distingue entre nation et peuple, bien que ces deux expressions soient souvent employées l'une pour l'autre, je le comprends encore; mais distinguer entre nation et nationalité, cela, je le répète, me paraît bien subtil; il faudrait, selon moi, lorsqu'on veut exprimer une idée différente, créer des mots de racine différente, sans quoi nous serons exposés à faire ce que font les Allemands qui, ayant un mot qui signifie telle ou telle chose, en font un verbe d'où dérive un adjectif, puis un autre verbe qui sert à former un nouveau substantif, et ainsi de suite inventant toute une série de mots dérivés les uns des autres, puis les idées s'appliquant aux mots nouveaux, si bien qu'il en résulte un tel vague dans les discussions qu'il devient impossible d'y rien reconnaître. (Très bien! très bien!)

Nationalité vient de nation; laissons à ce mot le même sens; je ne vois aucune différence entre eux; d'ailleurs, j'aime beaucoup la clarté et je crains pardessus tout la confusion des langues.

Dans l'intérêt même de la langue, laissons donc le même sens à ces deux mots, à cela près que nous garderons plus spécialement le mot nationalité pour les cas où il faudra déterminer des différences politiques, pour l'expression: «le droit de nationalité» par exemple; mais enfin ne donnons pas à des mots identiques, de même racine, un sens différent, et si vous avez une autre idée, cherchez un autre mot!

Je vous ai dit, pour ma part, quelle est l'idée que je me fais de la nation. Je sais qu'un certain nombre de races, de tribus, se sont réunies sous des frontières communes et que ces tribus, bien que différentes d'origine des races, se sont constituées sur les mêmes lieux et se sont formées par contiguïté, parce qu'elles étaient obligées d'attaquer ou de défendre la même patrie géographique; de ces individualités rapprochées est sortie une nation, et nous avons donc là un fait scientifique social; nous avons une nation qui n'est pes formée d'une race unique, mais de races différentes qui, habitant le même territoire, ont des intérêts communs pour arriver, par suite de cette commu-

nauté, à former une nationalité ayant des droits, et prenant elle-même son titre ethnique.

Il est bon, en effet, de remarquer que, si des races arrivent à former une nation, il en résulte aussi que les races sont mélangées sur un même territoire, dans le même habitacle, dans la même patrie géographique; mais il y a des intérêts communs, et si on ne leur appliquait pas le système des castes qui permet de distinguer les éléments ethniques, constitutifs des races mixtes par leur isolement et par la continuité de ce mélange, de ces intérêts qu'elles sont obligées de défendre, elles arriveraient à former un type ethnique.

Nous savons certainement bien qu'il y a un type de Français, un type d'Anglais, un type d'Allemand; ces types sont parfaitement distincts pour l'artiste et pour l'homme de science : c'est le type celtique, le type gallique. Il y a même peut-être entre ceux qui appartiennent au même type des différences plus grandes qu'on n'en trouverait en comparant ce type à un autre; ces différences tiennent surtout aux diverses habitudes sociales, à la langue, à la manière générale de vivre, adoptée depuis longtemps, par une longue suite de générations.

Donc si une race forme des nations, il en résulte qu'au bout d'un certain temps les nations forment une race, lorsqu'elles sont arrivées à cette fusion d'intérêts, de types, de langues; lorsqu'elles sont arrivées à former ce qu'on peut appeler une nationalité anormale.

Mais ce sont là des faits historiques : il est difficile de théoriser sur des phénomènes qui ne nous sont connus que par le développement de l'histoire et sur des distinctions qui ne nous offriront jamais aucune prise.

J'ai certainement beaucoup applaudi aux patriotiques et philosophiques paroles prononcées par M. le Président et par M. le Secrétaire dans le cours de la précédente séance, mais il arrive souvent que les choses ne sont pas ce qu'elles devraient être; il est même très rare que ce qui devrait être soit.

Ainsi on a déclaré, de la façon la plus généreuse du monde (il y a beaucoup de ces formules qui courent le monde), que le droit prime la force; assurément cela devrait être ainsi; mais enfin, dans la réalité des choses, c'est la force qui prime toujours le droit; ou du moins le droit ne prime la force que lorsqu'il a réussi à mettre une force plus grande de son côté.

Arriver à mettre la force du côté du droit, c'est le rôle de l'intelligence; mais l'intelligence elle-même, qui est une force, n'est pas toujours dominante.

Il y a des forces de divers genres: il y a les forces physiques, les forces morales, les forces intellectuelles, et le résultat de l'histoire n'est, en somme, que la résultante de toutes ces forces. Quant à la force physique, elle n'est pas annihilée; si vous pouvez donc lui opposer une force plus grande, c'est fort bien; alors mettez la force du côté du droit et le droit régnera; mais tant qu'il n'aura pas la force, le droit ne régnera pas! (Très bien!)

Nous parlions tout à l'heure de nationalité, et je prononçais le mot de nationalité anormale, elle est formée d'éléments hétérogènes, œuvre de la résultante des forces; puis, au bout d'un certain temps, cette nationalité anormale, formée, comme je l'ai expliqué, d'éléments hétérogènes de peuples conquis,

est arrivée, par la fusion réciproque de ses éléments, à former une nationalité compacte; tout le développement de l'histoire est là. (Applaudissements.)

La nation, pour être une nation, doit avoir des frontières géographiques et, pour être une grande nation, y être contiguë pour des raisons de tactique militaire. Elle doit avoir une langue commune, unique, pour que ses membres puissent s'entendre entre eux; ce qui n'empêche pas, la plupart du temps, ses éléments ethniques de conserver, en dehors de la langue officielle, administrative, des dialectes particuliers, tout en restant parfaitement normale; les intérêts communs pouvant toujours être débattus et compris par le consensus des habitants du pays. La Suisse possède par exemple trois dialectes, même trois langues différentes, et cependant personne ne songera à lui contester le droit de former une nationalité parfaitement une. (Très bien! et applaudisse-

ments. — Dénégations sur quelques bancs.)

Qu'est-ce que serait l'État sans la nation? D'après ce que disait M. Madier de Montjau, on serait tenté de croire que l'Etat commence là où commence la nation, avec la géographie; vous composerez donc l'Etat avec le domaine territorial? Je crois, pour ma part, que l'État est autre chose. L'Etat c'est le Gouvernement! C'est l'exercice de la souveraineté! Il est souvent imposé par la conquête, par la force; il est alors subi comme toute expression de la force. D'autres fois, au contraire, il est établi par le consentement de la nation; il est alors l'expression du sentiment, du génie national, il est vraiment l'Etat par conséquent; il s'appelle monarchie, république, aristocratie, démocratie, etc., suivant les différentes formes données à ce gouvernement du pays, par l'esprit public qui lui imprime un caractère spécial. On a dit, l'autre jour, que le système des castes dans l'Inde ne constituait pas, pour un pays, une nationalité durable; l'Inde a cependant duré très longtemps! L'Inde théocratique, avec des éléments très différents, subordonnés les uns aux autres, l'Inde des castes, en un mot, a duré au moins mille neuf cents ans avant notre ère, et n'a disparu que devant la conquête mongole.

Un Membre. Nous ne savons ce qui se passait dans l'Inde avant les Mongols.

M^{me} Clémence Royer. Voilà donc une durée très considérable pour une nation formée d'éléments différents, où on parlait des langues différentes, non seulement la langue primitive, différente d'origine avec la langue de l'époque postérieure, mais encore la langue importée par la conquête, c'est-à-dire le sanscrit, plus un nombre très considérable de dérivés et de dialectes; voilà donc une nationalité qui a été formée de dialectes divers, et qui, elle-même, en a formé d'autres.

Pour résumer, je dirai donc: la tribu est un fait biologique; la nation est un fait sociologique donné par l'histoire, et qui ne prend naissance qu'avec le fait géographique de l'appropriation d'un territoire; l'État n'est que la constitution d'un pouvoir souverain, qu'il soit implanté par la conquête ou qu'il soit issu spontanément du consentement, du génie populaire. (Applaudissements.)

M. Schorbel. Je ne saurais admettre l'appréciation qu'on a faite de l'allemand et qui est venue se glisser incidemment au milieu d'une question de races. Cependant il peut être utile de savoir à quoi s'en tenir sur les termes employés par cette langue, et si vous ne trouvez pas que ce soit un hors-

d'œuvre, je vous le dirai. (Parlez, parlez!)

Il n'y a pas de nuages dans l'allemand; aussi précis que le français peut l'être, dans les questions scientifiques, il suit la même marche, obéit aux mêmes lois et remplace un terme défini par un terme équivalent. Dans le langage de la science, le génie de l'homme qui a une idée spéciale ou déterminée pour la première fois crée le terme correspondant; les nations voisines, en adoptant l'idée, adoptent aussi le terme. En général, c'est le latin qui a commencé, parce qu'il était la langue savante du moyen âge et qu'il est resté la langue commune des temps modernes, pour les peuples parlant des idiomes différents; et l'on peut dire qu'en se modelant sur le latin, les divers idiomes ont suivi des voies parallèles et concordantes. L'allemand n'est pas resté en arrière des autres.

Il est vrai que l'allemand est une langue poétique : souvent celui qui parle est entraîné en dehors des lois de la stricte logique et même au delà de sa propre pensée, de son intention primordiale. Ceux qui connaissent la langue ne s'y trompent point; ils émondent la végétation luxuriante de l'expression, et retrouvent alors la réalité toute nue, la réalité vivante. Le tout est de posséder le sentiment de la langue.

M. Léon de Rosny. Il ne m'appartient pas de critiquer l'opinion émise par M. Schœbel, au sujet de la langue allemande, qu'il possède d'une façon si supérieure. Cependant j'espère qu'il approuvera l'observation que j'ai à vous adresser. L'allemand est une langue polysynthétique, donnant à ceux qui l'emploient la faculté de renfermer une idée plus ou moins complexe dans un mot composé d'éléments divers. De la sorte, on renonce à l'emploi des prépositions, des conjonctions et autres particules qui contribuent si puissamment à la clarté du discours. La pensée prend alors une teinte vague qui n'est peut-être pas de l'obscurité, mais qui paraît telle à ceux qu'une longue habitude n'a pas familiarisés avec cet idiome incontestablement difficile.

Un Membre. Nous ne sommes plus dans la question des races.

M. Castaing. Il est vrai que nous sortons de la question de race, mais nous rentrons sur le terrain ethnographique, et cela vaut mieux.

UN MEMBRE. Les races sont la question ethnographique par excellence.

PLUSIEURS VOIX. Non! non!

M. Castaing. Que voulions-nous au début de cette discussion? Que l'on éclairât la première question de la troisième Section du questionnaire, ainsi conçue: « Des différences qui existent entre la race, la nation et l'État.»

Au premier abord, on pourrait avoir compris qu'il s'agissait d'une définition; mais, en vérité, on nous a donné bien autre chose. Je demande qu'on rentre dans la définition des termes ethnographiques.

M. l'abbé de Meïssas. J'ai déjà donné mon sentiment sur la signification

des termes race et nation. J'ajoute que ce dernier terme indique l'état social essentiel, dans lequel chaque individu profite de l'activité de tous les autres, et tous les autres de celle de chacun. Il s'établit donc une série de relations mutuelles et de profits réciproques qui créent la société, et la nation qui est la société la plus solidement constituée. Rien de pareil n'existe dans la juxtaposition des animaux, surtout des espèces inférieures.

Quant à la description que l'on nous fait des évolutions successives et prétendues logiques des sociétés primitives, je n'y saurais voir que des théories appuyées sur des conjectures. Le seul peuple sur lequel l'histoire nous donne des informations suivies, dès le début, c'est le peuple hébreu, et je n'y vois rien de pareil à ce que l'on prétend nous faire accepter.

- M. Castaing. Le peuple hébreu a son berceau en pleine civilisation.
- M. Schorbel. La notion de nation s'est trouvée dans la haute antiquité, tout aussi bien déterminée que de nos jours. Je citerai, par exemple, l'histoire des frères Philènes, faisant à Carthage, leur patrie, le sacrifice de leur vie, pour un simple agrandissement de territoire. Le pur patriotisme n'a pas d'exemple plus complet. Du reste, la communauté de langue n'est même pas nécessaire, témoin la Bretagne, qui est aussi française que n'importe quelle autre portion du territoire.
 - M. LE PRÉSIDENT. La parole est à M. le D' Édouard Landowski.

M. le D' Édouard Landowski. Je voudrais bien connaître la définition exacte du mot race; nous appliquons, en effet, ce mot à toutes les grandes divisions et aussi aux petites. Ainsi, nous disons d'abord la race blanche, la race nègre, la race jaune, puis la race caucasique; puis nous allons plus loin : nous disons la race germanique, puis la race aryenne; enfin nous allons jusqu'à dire la race noble, la race de la noblesse.

Il me semble qu'il ne serait pas mauvais de nous entendre et d'arrêter définitivement la véritable signification du mot race.

Emploiera-t-on ce terme pour indiquer la première division des hommes en espèces, en mettant complètement de côté la question de monogénisme et de polygénisme, et pour désigner simplement cette première division au point de vue des grands caractères physiques et moraux; ou l'emploiera-t-on, au contraire, pour exprimer l'idée d'une division quelconque?

Je dois vous dire qu'ici je ne suis pas tout à fait d'accord avec moi-même, c'est pourquoi j'évite toujours de prononcer le mot race lorsque je veux parler des grandes divisions.

Ce système n'est pas de mon invention; il a déjà été proposé par plusieurs savants, je ne fais donc que profiter de ce qui a été dit. Je me sers donc du mot «embranchement» qui me représente, dans ce cas, la première division des hommes par nations et par nationalités.

Le sens du mot nation a été, selon moi, très bien défini par M. Hovelacque, qui dit : « C'est la raison sociale d'un certain groupe d'individus qui ont les mêmes intérêts pour s'associer. » La question de race n'a rien à faire là. Supposons, par exemple, dans la péninsule ibérique, que nous prenions les Espagnols et les Portugais; leurs intérêts ne sont pas les mêmes, ils ne s'aiment pas, ils ne pourront pas se réunir.

Je dirai de même: la branche slave. Comme branche, les Slaves existent en effet; comme race, ils n'existent pas! Les Bulgares sont aujourd'hui regardés comme Slaves, parce que l'on considère la question de linguistique, mais il est bien facile de voir qu'ils ne l'ont jamais été; ils appartiennent à la race touranienne. Les Bulgares sont donc regardés comme Slaves parce qu'ils parlent la langue slave, et il ne leur déplaît pas d'être considérés ainsi, parce qu'ils trouvent chez les Russes une communauté d'intérêts, une raison sociale, commerciale, qui leur permet de vendre leurs blés, leurs bœufs, tous leurs produits.

Le même raisonnement peut s'appliquer à la Suisse qui forme, comme on l'a dit, une seule nationalité.

Ici, je me permettrai de ne pas être tout à fait d'accord avec M^{me} Royer; non pas que je veuille critiquer ses paroles, je me plais, au contraire, à rendre hommage à l'élégance et à la précision qu'elle apporte dans ses discours, mais j'ai le regret de dire que, sur le fond de la question, nos opinions vont être ici un peu différentes.

Suivant moi, nation et nationalité sont deux choses différentes. Je dirai même plus; si nous prenons la grande famille non encore développée que vous appelez tribu ou plutôt la réunion de plusieurs tribus, nous apercevons déjà un caractère spécial au point de vue de la différence ethnique que vous ne connaissez pas; vous reconnaissez très bien le type breton du type normand; ils sont voisins, et cependant ils ne se confondent pas.

Donc, pour en revenir à la signification du substantif, nous appellerons nationalité ce petit groupe, cette petite nation qui se confond dans la grande et forme avec elle une unité collective. C'est ainsi qu'à mon avis on peut comprendre cette distinction subtile.

Quant à la question de l'Etat, c'est une question qu'on peut diviser en deux parties : d'un côté, l'État faible se défendant contre le fort; de l'autre, l'État fort oppriment le faible. Toutes les nations se rangent dans l'une ou dans l'autre de ces deux catégories, selon les circonstances qui appartiennent à l'histoire du développement des peuples.

Opprimés, ils se jettent dans les bras d'un homme robuste, un voisin, celui qui se trouve le plus près pour les désendre; voilà le premier État, l'État primitif.

Aujourd'hui, l'État doit représenter l'association des individus qui ont des intérêts communs à défendre contre des individus plus forts au point de vue physique ou au point de vue du développement intellectuel; puis vient le fonctionnement administratif dont le but est à peu près le même à un autre point de vue.

L'État doit donc être, en un mot, à notre époque, la représentation des sentiments du pays, l'expression des vœux de la majorité; s'il ne représente pas la majorité, ce n'est plus l'État du pays proprement dit, c'est l'État de la minorité, c'est l'État oppresseur qui exploite l'opprimé! (Très bien! très bien!)

C'est pour cela que je me suis permis de combattre l'opinion de M. Madier

de Montjau en disant qu'il y a, chez certaines nationalités, certains caractères qui ne permettent pas de se concilier, et que les Français doivent être regardés comme des nègres par les populations du Nord. Ce n'est pas parce que je suis Slave que j'exprime cette pensée, mais il me semble qu'on ne peut pas classer les hommes comme on classe les animaux qui vivent sur la terre, dans l'eau ou dans l'air; on ne peut pas dire que nous soyons Celtes; il serait impossible de l'établir; on ne peut pas arriver aujourd'hui à établir la pureté de la race slave; mais on ne doit pas pour cela établir des divisions politiques qui n'ont aucun fondement, et il faut renverser toutes ces barrières artificielles élevées au profit de certaines gens qui ne cherchent qu'à diviser les peuples! (Très bien! — Applaudissements.)

M. Léon de Rosny. Je crois, Messieurs, que pour arriver à définir le sens des mots sur lequel l'attention du Congrès est appelée en ce moment, il est avant tout nécessaire de bien préciser à quelle science on veut les appliquer. Dans le langage journalier, on admet comme synonymes une foule d'expressions qui, dans le langage technique, présentent des significations différentes; et lorsqu'on s'occupe d'une branche spéciale de la science, on s'aperçoit que le sens de ces mots y est l'objet de nuances très délicates, dont il faut nécessairement tenir compte, si l'on veut posséder les qualités de précision si nécessaires chez le « spécialiste ».

Dans l'usage quotidien, espèce humaine et humanité sont des synonymes. Je crois qu'on ne peut les employer indifféremment dans le cadre de nos études. Le mot espèce appartient essentiellement au langage de l'histoire naturelle, et bien que Buffon ait dit, — je ne discute pas si c'est à tort ou à raison, — qu'il n'y avait pas d'espèce dans la nature, il est certain que ce terme est adopté aussi bien par nos zoologistes que par nos botanistes les plus autorisés. Employé à propos de l'homme, il désigne le premier groupe animal, le groupe le plus parfait de la création terrestre. Usité en histoire naturelle, il doit l'être également et dans les mêmes conditions, ce me semble, en anthropologie.

Quant au mot humanité, il ne saurait avoir une pareille signification dans le langage technique de l'ethnographie à laquelle il appartient d'une façon toute particulière. Humanité ne désigne pas, ne peut pas désigner une classe d'animaux. L'humanité, c'est l'ensemble des hommes constitués en société pour réaliser, avec les forces morales et intellectuelles dont ils disposent, une somme plus ou moins considérable de progrès qu'on appelle civilisation. Une espèce quelconque, l'espèce des hommes, comme les autres, n'accomplit, en tant qu'espèce, rien autre chose que les lois fatales de sa constitution physiologique. Quant à l'humanité, elle est au-dessus de toute notion d'espèce, parce qu'elle agit en vertu de lois contingentes avec le principe de liberté consciente qui la distingue ou tout au moins l'élève considérablement au-dessus de tous les autres groupes de la série animale.

Race est également un mot qui appartient avant tout à l'histoire naturelle. Déjà, en anthropologie, je ne sais plus trop ce qu'il signifie, ou du moins je le considère comme ayant un sens absolument idéal, hypothétique, quelque chose d'analogue au point mathématique qui, dépourvu d'étendue, n'existe

qu'à l'état théorique. J'ai dit, je crois, ce que je pensais de ce mot dans la discussion que nous avons engagée à propos du métissage. En tout cas, il me semble qu'il appartient aux anthropologistes de nous en donner la définition précise, et qu'en ethnographie nous n'avons que médiocrement à nous en préoccuper. Tant que le problème du monogénisme ou du polygénisme ne sera pas résolu, — et je n'ose espérer qu'il le soit bientôt, — je me demande en vain ce que ce mot race peut exprimer sans ambiguïté dans mon esprit. Linné, Cuvier et bien d'autres savants n'ont vu, dans les dissemblances qui se remarquent chez les hommes des différents climats, rien que des variétés. En tant qu'ethnographe, il me suffit, pour le moment du moins, de me conformer au sentiment de ces illustres naturalistes. Il se présente d'ailleurs au sujet de la théorie officielle de l'espèce, — pardonnez-moi cette expression, des difficultés qui m'ont toujours fort embarrassé. L'espèce est en quelque sorte immuable en histoire naturelle. La doctrine de Lamarck, de Darwin et de leur école, seule la déclare transformable; mais il n'y a là qu'une hypothèse, fort séduisante, je l'avoue, mais une hypothèse enfin qui semble tarder terriblement à être prouvée. Or, si les espèces ont été de tout temps ce qu'elles sont aujourd'hui, elles ont été nécessairement l'objet d'une quantité de créations séparées égale à leur nombre. Et comme chaque espèce, suivant cette théorie, ne dérive de rien, puisqu'elle a été créée, et que créé signifie « formé de rien », il en résulte qu'elle a dû être fabriquée de toutes pièces, un jour donné, juste dans les conditions où nous la trouvons aujourd'hui. Si une pareille doctrine a paru bien simple, logique même aux théologiens, elle est un peu moins facile à admettre par les hommes de science. Pour ceux-ci, il n'y a point d'être qui n'ait eu un père et une mère, ou tout au moins qui ne soit dérivé d'un organisme générateur quelconque. Il faudrait, pour le moins, avec cette théorie, admettre que toutes les espèces ont existé de toute éternité, sans affinités entre elles, comme autant d'éléments constitutifs de l'univers, — ce qui me tourmenterait un peu. Les théologiens qui repoussent avec horreur la doctrine du transformisme ne me paraissent pas faire suffisamment attention que cette doctrine est, en définitive, celle qui s'accorde le mieux avec leur foi, et qu'elle est peut-être la seule qu'ils puissent adopter, dans l'état actuel de notre savoir, s'ils ne veulent pas être précipités sur la pente de l'impossible et du ridicule.

Je reviens donc sans scrupule, sans crainte de scandaliser des croyances respectables, au point de départ de la théorie du transformisme.

— Des êtres ont-ils pu naître sans générateur?

— Non, car, sans cela, ils seraient nés de rien, et avec rien on ne fait rien, à moins qu'on persiste à supposer un créateur sans ordre et sans raison, puisque ce créateur aurait créé un certain jour et pas un autre. Donc le principe primitif des êtres a été le générateur de tous les êtres. — Donc tous les êtres dérivent d'un esse primitif, renfermant en soi tous les éléments initiateurs et génériques des autres êtres, c'est-à-dire l'élément matériel dont ils sont formés et l'élément vivisicateur, animique et progressif qui le met à même de se modifier, de se transformer, de se perfectionner.

La doctrine célèbre reconstituée par notre illustre collègue sir Charles Dar-

win établit une origine unique pour les espèces animales, et leur production successive par voie de sélection et d'irradiation. Par sélection, on entend la tendance des êtres à s'unir avec les plus parfaits d'entre leurs pareils, avec ceux qui sont les plus conformes aux exigences des milieux dans lesquels ils sont placés. Par irradiation, on veut dire que l'être primitif, et par suite l'être souche, a produit d'autres êtres qui, par les conditions différentes dans lesquelles ont eu lieu leur conception et leur naissance, par suite des circonstances particulières à leur lieu de développement, sont appelés à former, chacun, une série nouvelle de types, que les autres séries divergentes ne sauraient produire à leur tour. Cette doctrine, comme je le disais tout à l'heure, si elle n'est pas suffisamment établie sur les faits, est au moins fort attrayante, en ce sens qu'elle fournit une explication aussi simple que commode de la genèse des êtres organisés. Elle n'est cependant valable, pour le penseur, qu'en tant que, poursuivant ses prémisses, elle se décide à étendre ses principes à tous les règnes de la nature, au règne végétal et jusqu'au règne dit inorganique ou minéral. Mais alors les difficultés, déjà si nombreuses en ce qui concerne les transformations animales, se multiplient et se compliquent lorsqu'il faut expliquer le passage du végétal à l'animal, et, dans une mesure bien autrement désespérante encore, lorsqu'il faut rendre compte du passage du minéral au végétal.

Je ne puis m'appesantir davantage sur ce sujet qui m'a déjà entraîné dans une digression peut-être démesurée, mais qui avait pour but de montrer combien le point de départ de l'idée de race est encore obscur et inexpliqué.

Je reviens aux définitions.

Le mot nation appartient déjà à la technologie ethnographique. Est-il, dans notre domaine, synonyme du mot peuple?

Je ne le crois pas: peuple est un mot qui me semble avoir l'antériorité sur le mot nation. Il indique l'ensemble des individus qui habitent un pays, que ces individus soient ou non de même origine, de même famille, peu importe. L'idée de «peuple» dérive directement de celle de «peuple». Les grandes îles de la Malaisie sont peuplées d'animaux féroces et carnivores; on n'y trouve point une «nation» d'animaux féroces et carnivores. Il suffit, pour faire partie d'un peuple, de se soumettre aux lois du pays qu'on habite et de participer à ses charges. Mais il faut plus pour faire partie de la «nation».

On ne fait partie d'une nation qu'à la condition de vivre de la vie même de cette nation, d'avoir les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, les mêmes intérêts. Les ilots ethniques font souvent partie d'un peuple, sans être de la même nation, encore moins de la même nationalité. Les étrangers naturalisés dans un pays font partie du peuple de ce pays, quand ils ont acquis le droit de citoyen, mais ils ne font pas partie de la nation, car en maintes circonstances, dans le cas de guerre avec leur pays d'origine, par exemple, ils éprouvent le besoin d'être neutres dans la lutte. Tant que dure la guerre, ils sont presque des étrangers dans leur pays d'adoption; et, pendant ce temps, ils ne sont pas capables de patriotisme.

Nationalité indique encore une idée plus complexe. On fait partie d'une nation, parce qu'on est attaché au sol qu'elle occupe, qu'on se soumet à ses institutions et qu'on se trouve étranger avec tout le reste du monde. On ne fait

partie d'une nationalité que lorsqu'on appartient à une société qui a acquis conscience de son autonomie, par l'étude de ses origines ethniques, de ses traditions, de son histoire, et par une communauté de sentiments de nature à définir le rôle, le but peut-être, des individus qui la composent, dans l'œuvre générale de la civilisation.

Quant au mot État, il n'appartient guère qu'à l'ethnographie appliquée ou ethnographie politique. Il exprime la constitution administrative d'un peuple, d'une nation ou d'une nationalité.

Bien que nous ayons les plus intéressantes questions à discuter dans la séance d'aujourd'hui, je ne crois pas que le Congrès puisse regretter d'avoir passé quelques heures à définir d'une façon précise certains mots d'une importance incontestable dans la technologie des sciences ethnographiques. Arrivons, Messieurs, à bien déterminer la valeur de ces mots, à énoncer des définitions claires et réfléchies, et nous éviterons à l'avenir les plus fâcheux malentendus. Ceux qui, plus tard, seraient tentés de les employer dans un sens autre que celui que nous aurons reconnu pour le vrai, se montreront par là seuls étrangers à l'ethnographie, et nous concevrons tout d'abord une idée du peu d'exactitude de leurs travaux. J'entendrai donc avec un vif intérêt toutes les opinions se produire, et si mes définitions sont erronées ou imparfaites, je serai le premier à les abandonner pour le présent et pour l'avenir. (Applaudissements.)

M. Castaire. Messieurs, l'étude à laquelle nous procédons en ce moment a pour objet la définition de quelques termes, techniques à notre point de vue, et dont l'exacte détermination vous a paru nécessaire pour la continuation de nos travaux. Après tout ce que nous venons d'entendre, je ne pense pas que la solution soit encore atteinte; c'est pourquoi je viens joindre mes observations aux vôtres. Permettez-moi d'abord de me souvenir qu'en 1860, je fus chargé de préparer, pour le compte de notre Société, une définition très importante et du plus haut intérêt pour nos études dont elle devait tracer la voie générale: il s'agissait de la définition de l'Ethnographie.

Je dus commencer par éliminer tous les éléments antérieurs: les dictionnaires et leurs commodes procédés n'avaient rien à nous donner. N'ayant d'autre mission que de saisir le reflet pur et simple du sentiment général, opérant sur les langues vivantes comme on le fait sur les langues mortes qui n'ont que leur passé, le lexicographe se borne à photographier le langage usuel, quel qu'il soit. La vérité même, l'absolue vérité ne l'attire point, et jamais il ne descend au fond du puits de la science, dans le dessein de l'y rencontrer toute nue.

Nous ne pouvions donc compter que sur nous-mêmes. L'œuvre fut entreprise avec courage, et, lorsqu'elle fut terminée, nous eûmes la conviction que nous avions réussi. Notre définition, je l'avoue, ne court point les rues, l'heure de ce genre de succès n'est pas encore arrivée; mais, avec le temps, elle a grandi, et, ce qui vaut mieux encore, elle vous est restée présente; cela suffit. (Très bien!)

Je voudrais qu'il nous fût possible d'en faire autant pour les termes que

N° 5.

vous avez mis en discussion. A vrai dire, les circonstances sont moins favorables: le temps a manqué pour la préparation des idées, il ne se prête pas à ce que nous les exposions dans toute leur ampleur. Mais le discours y gagnera en précision; c'est du moins un profit.

Nous n'avons rien, vous ai-je dit, à demander aux dictionnaires; afin de vous donner un exemple de ce que l'on y trouve, je prends le terme bien clair de nation. Selon l'Académie française, la nation est la totalité des personnes nées ou naturalisées « dans un pays et vivant sous un même gouvernement».

Cela est inexact : les fils nés en France, de parents étrangers, sont étrangers et ne font point partie de la nation; les fils, nés à l'étranger, d'un père français, sont Français et font partie de la nation.

Le dictionnaire de M. Littré est encore moins heureux :

La nation, dit-il, est une réunion d'hommes habitant un même territoire, soumis ou non à un même gouvernement, mais ayant depuis longtemps des intérêts assez communs pour qu'on puisse les considérer comme de la même race.

Il faut renoncer à discuter un pareil galimatias. Les autres ne' valant pas mieux, passons-les sous silence.

Le premier terme à examiner est celui de race.

L'étymologie est un peu vague, mais le sens primitif est parfaitement déterminé: c'est celui de lignée, descendance rattachant à des ancêtres communs tous les individus qui composent la race. Toutes les langues de l'antiquité eurent des termes correspondant exactement à cette idée et ne contenant rien de plus. Les Latins disaient genus, et lorsqu'ils voulaient faire intervenir la notion de caractères extérieurs ou de forme, ils disaient species, qui signifie apparence.

Mais le sens a bien changé depuis lors. A la suite d'évolutions et de progrès dont je n'ai pas à vous faire l'exposé, les mots genus et species et leurs remplaçants modernes, genre, espèce et race, ont revêtu des significations tout à fait nouvelles. Contrairement à l'étymologie, genre est devenu l'expression d'agrégations, de groupes, que les liens de la génération n'unissent pas entre eux et dont tous les rapports se résument en des analogies de forme, d'organes et de fonctions.

Espèce, au contraire, renferme nécessairement l'idée de génération, non pas qu'il soit nécessaire, comme on l'a dit à tort, que tous les individus qui la composent descendent d'ancêtres communs, mais parce qu'il faut qu'en s'unissant, ils soient susceptibles de continuer l'espèce par voie générative : ce qui écarte les querelles de monogénie et polygénie. La ressemblance de forme et de fonctions y est toujours jusqu'à un certain point, mais elle est secondaire dans la détermination.

Dans la race, qui est une subdivision de l'espèce, la ressemblance des caractères diacritiques est plus accentuée que dans l'espèce et le genre; elle va jusqu'à une apparente identité entre individus de certaines races animales. Quant à la condition de génération, on l'y suppose toujours, bien qu'en réalité elle n'y soit pas plus indispensable que dans l'espèce.

Chez l'homme, la race est une agrégation d'individus présentant un en-

semble de caractères communs, et auxquels on suppose une généalogie commune, qui les ferait remonter à des ancêtres communs : supposition entièrement gratuite et par laquelle personne n'est induit en erreur. Ainsi les Juifs, dont la race est fameuse entre toutes, comprennent un très grand nombre d'individus qui ont été recrutés de tous côtés, aux temps anciens et modernes, et qui n'en ont pas moins les caractères physiques, intellectuels et moraux de la race. Inutile d'ajouter que les suppositions de races pures sont des hypothèses sans appuis.

Ces restrictions et beaucoup d'autres s'appliquant à tous les groupes similaires, il en résulte que race est un terme assez vague en lui-même, mais dont on use, parce qu'il est commode pour les synthèses par lesquelles on procède

à l'appréciation de ces groupes.

Race est donc un terme naturel, c'est-à-dire provenant de l'histoire naturelle; je ne dis pas « biologique», parce que biologie est une expression malheureuse qui ne signifie rien, si elle n'indique pas la combinaison de l'anatomie et de la physiologie, et qu'aucune de ces trois sciences n'est nécessairement représentée dans les détails de la race. En effet, il peut arriver que l'individu compris dans une race n'y soit rattaché que par l'idiome ou l'habitat.

Nation est un terme dont la signification ne fait pas de difficulté, lorsqu'il s'agit de peuples du groupe latin, où il exprime l'ensemble des individus réunis sous un même gouvernement et sous les mêmes lois, quels que soient d'ailleurs l'habitat, l'apparence extérieure, le langage et les mœurs. Mais, hors de ce groupe, la définition cesse d'être juste. Les Irlandais et même les Écosais protesteraient contre la dénomination de nation donnée à la Grande-Bretagne, où il y a réellement trois nations en un État. En Allemagne, en Autriche, en Russie, le lien national est plein d'artifices, et sa dissolution ne ferait pas crier au miracle. Ne parlons pas de la Turquie, où l'unité plus factice encore ne dépend que de l'action d'un sabre qui est déjà fortement émoussé.

En réalité, nation est un terme du droit des gens, qui ne reçoit sa véritable acception que sous les cieux où règne la raison écrite, le droit romain, avec ses immortels principes. Partout où la législation conserve les traces du régime féodal, de l'organisation patriarcale ou des formes de l'Orient, la notion de nation n'existe que chez les hommes d'étude, elle n'est pas dans le peuple même et ne reçoit jamais la plénitude de son application.

Peuple est une expression élastique dont les significations sont très variées; parfois on l'identifie à nation; mais celle-ci vaut beaucoup mieux.

L'Etat n'est, à vrai dire, que le gouvernement. Dans le groupe latin, il est corrélatif à nation. Ailleurs, la même relation n'est plus aussi exacte, à raison des motifs déjà énoncés. L'Allemagne a des petits États dans un grand qui les domine. L'Angleterre, les États-Unis d'Amérique et la Suisse sont des fédérations d'États: tout cela dérive du moyen âge gothique. La Pologne est une nation qui n'a point d'État, la Hongrie est un État sans nation, ou, ce qui revient au même, avec une douzaine de nations et de races diverses. Ici encore, le droit romain donne seul la notion du principe et l'application de la chose.

Toutes ces questions, Messieurs, sont essentiellement ethnographiques, puisque les applications varient selon les races : c'est pourquoi j'y ai insisté.

Nationalité, dans le sens d'agrégation d'hommes, est moderne et l'Académie française ne la connaît que depuis 1835; or, Boiste, auquel elle l'emprunte, l'avait attribuée à Napoléon qui aurait dit: «Les Français n'ont point de nationalité.» Il est difficile de déterminer ce qu'entendait dire le père ou parrain de l'expression mais en tout cas, il ne la confondait ni avec nation, ni avec État, et les meilleurs esprits en font la distinction. De là le terme célèbre: principe des nationalités.

Les économistes paraissent admettre que la nationalité résulte d'un ensemble de tendances générales dans les idées, d'intérêts communs, d'un but identique et de sympathies. Stuart Mill y ajoute, en première ligne, les antécédents et la possession d'une histoire nationale, selon l'expression de Barante: « C'est le souvenir du passé qui constitue la nationalité d'un peuple. » (Bravos.) Depuis lors, on a ajouté, avec plus d'élégance que de justesse: « Les guerres internationales sont les filles des nationalités. »

La signification actuelle n'est certainement pas la même que celle de race ou de nation; elle est plus étendue et comprend une foule d'individus qui ne se rattachent point aux autres par les liens de parenté, ou qui ne sont pas sous le même gouvernement. Dans l'usage, on dit : «les ouvriers de nationalité italienne qui travaillent en France, » ou bien «la nationalité allemande est envahissante », ou encore «la Suisse est une nation composée de trois nationalités, allemande, française, italienne ». Dans ce dernier cas, le principal moyen de distinction consiste dans l'idiome; mais ce moyen n'est plus applicable en ce qui concerne la France, où l'emploi du breton n'empêche pas ceux qui le parlent d'appartenir à la nationalité française; par contre, les Belges, malgré l'identité ou la diversité de la langue, forment une nationalité distincte qui n'a de base que dans les souvenirs historiques et la communauté supposée des intérêts.

Dans ces conditions, le sens de nationalité est à fixer: vous pouvez en faire ce qu'il vous plaira et ce que vous déciderez sera bien fait: je pense qu'il convient de confirmer l'usage en amplifiant le sens et de comprendre dans cet ensemble tout ce qui se rattache à la nature principale par la langue, la sympathie et les souvenirs historiques.

En résumé, la race est une collection d'individus dont l'ensemble présente une telle similitude de caractères qu'on est porté à les considérer comme étant apparentés par la descendance ou par des alliances répétées. C'est un fait naturel.

La nation est, en principe, une agrégation politique d'individus soumis au même gouvernement et aux mêmes lois. C'est un fait du droit des gens.

L'État est l'ensemble des pouvoirs, des intérêts des gouvernants ou des gouvernés, d'une nation ou de plusieurs nations associées. C'est également un fait du droit des gens.

La nationalité est l'ensemble des individus faisant partie d'une nation ou s'y rattachant par un courant d'intérêts, de sympathies et de souvenirs historiques.

Tel est, Messieurs, le résultat des recherches que j'ai opérées sur ces ques-

tions. J'espère qu'elles vous paraîtront convaincantes; mais, s'il en est différemment, je suis prêt à les discuter plus complètement avec vous. (Applaudissements.)

- M. Halévy. Je demande la parole.
- M. LE PRÉSIDENT. Vous avez la parole.

M. Halévy. Je désire présenter une observation relativement à la différence qu'il y a, suivant moi, entre la nation, la nationalité et l'État.

Dans une dissertation très savante, M^{mc} Clémence Royer a parlé de l'État indou; à ce sujet, il faut bien s'entendre. Je crois que l'État n'est pas du tout la même chose que la nation et la nationalité.

Les nations sont des nécessités physiques, naturelles, normales, tandis que les États sont des nécessités historiques. L'État se forme, soit pour se défendre, soit pour attaquer les autres. On a parlé avec raison d'États, de nationalités indous, mais je ne crois pas qu'avant la conquête musulmane il y ait eu une nation indoue. Pour moi, les Indous divisés en castes incohérentes formaient, avant cette époque, une agglomération de nationalités distinctes. La conquête musulmane, ayant mélangé un grand nombre d'individus de castes différentes, jeta pour la première fois les bases d'une nation indoue. Il est vrai que ce changement a été réalisé aux dépens de l'ancien ordre de choses et grâce à l'adoption de l'Islamisme par une bonne partie des indigènes. De nos jours même, les États brahmaniques cèdent au premier choc de l'envahisseur et se soumettent à tous ses caprices pourvu qu'on les laisse végéter; tandis que les États musulmans se défendent jusqu'à la dernière extrémité. Tant il est vrai que l'Islamisme, malgré ses terribles dévastations, est le véritable créateur d'une nation indoue.

M. LE PRÉSIDENT. Je rappelle à l'assemblée que nous aurons une séance ce soir. Je dois lui annoncer aussi que la collection des photographies, peintures et aquarelles d'ethnographie descriptive a été installée dans une salle de ce palais, où elle sera mise dès demain à la disposition des membres qui pourront la visiter et l'étudier.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Nous avons discuté sur les races, ce qui est fort bien; mais il y a une question, suivant moi très importante, qui devait venir en discussion hier, la question des milieux, des climats : elle me paraît être complètement sacrifiée.

L'INFLUENCE DES MILIEUX.

M. Ed. Madier de Montjau. Je demande la permission de rappeler la motion que j'ai eu l'honneur de faire dans le but d'avoir, d'ici au mois d'octobre, époque de la deuxième session, deux ou trois séances non officielles dans lesquelles nous pourrons traiter les sujets qui nous paraissent être les plus importants parmi ceux sur lesquels, faute de temps, nous n'aurons pu discuter dans cette première session. J'insisterai surtout pour la question des milieux, des climats, car qui dit milieux, dit climats!